

DEMANDE D'AUTORISATION
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

**L'audience aura lieu le mercredi 6 décembre 2017, à compter de 9 h,
à la salle du Conseil, rez-de-chaussée, Place Ben-Franklin,
101, promenade Centrepointe**

Dossier n° : D08-01-17/B-00378
Propriétaire(s) : Christian Leclair et Julie Lacroix
Emplacement : 5557 (5399), chemin Frank-Kenny
Quartier : 19 - Cumberland
Description officielle : lot 23, concession 7
Zonage : RU
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DE LA DEMANDE :

Les propriétaires proposent de lotir leur bien-fonds en deux parcelles distinctes en vue de créer un nouveau lot résidentiel aux fins d'aménagement futur.

AUTORISATION REQUISE :

Pour ce faire, les propriétaires nécessitent l'autorisation du Comité en vue d'une cession.

Le terrain qui sera disjoint aura une façade de 50 mètres sur le chemin Frank-Kenny sur une profondeur de 160 mètres. Sa superficie sera de 0,8 hectare. Il s'agit d'une parcelle vacante qui sera située au 5399, chemin Frank-Kenny.

Le terrain qui sera conservé est un lot traversant ayant une façade de 154 mètres sur le chemin Frank-Kenny et une de 104 mètres sur le chemin Rockdale sur une profondeur de 1 350 mètres. Sa superficie sera de 33,31 hectares. Il s'agit d'une parcelle vacante qui sera située au 5557, chemin Frank-Kenny.

LA DEMANDE indique aussi que le bien-fonds ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.